



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Rapport d'activité de la Commission Scientifique 2022

N. Franck (présidente)
F. Fillion (secrétaire)

I. **Les « Brunchstormings »** : Il se sont maintenus en Visio, permettant la participation de collègues régionaux.

4 « Brunchstormings » se sont tenus le dimanche matin de 9H à 11H autour de thématiques proposées par les responsables ou demandées par des collègues.

- Présentation du site SPP par A. de Cazanove en présence de l'équipe du site.
- Présentation de la FEP et de la maison de la FEP, par E. Sechaud, ancienne présidente de la FEP.
- Histoire des groupes régionaux de la SPP, problématiques actuelles, par des responsables régionaux.
- Réflexion sur « la formation à la psychothérapie psychanalytique », par les responsables du nouveau groupe de travail à la SPP, sur cette question complexe.

Une quarantaine de participants en moyenne, un échange de questions et de points de vue librement exprimés, témoignage de la vitalité de nos collègues et de leur engagement.

Nous pensons que les « Brunchstormings » **dans leur formule en visio**, ne correspondaient pas aux « Commissions Scientifiques » de ces 10 dernières années, qui, elles, se sont vidées petit à petit de leur public, après la création de la CRDP. Ils n'ont pas non plus permis de répondre à la demande de Clarisse Baruch, d'en faire un creuset d'innovation scientifique.

L'innovation se fait plutôt, semble-t-il, grâce au dynamisme de collègues en proximité de pensée et de désir, et qui construisent ensemble, très favorisés par le numérique, des dispositifs de transmission et de recherche.

II. **La Commission des Publications.**

Cette commission n'a pas été sollicitée cette année.

III. **L'accueil des nouveaux membres de la SPP** : 28 nouveaux agrées en 2022.

Noëlle Franck a proposé aux nouveaux collègues qui le souhaitent, un accueil individualisé au téléphone, pour décrire des voies d'investissement possibles à la SPP, selon leurs centres d'intérêt et selon ce que la SPP propose. Une séance en visio est prévue en février 2023 pour présenter les instances de la SPP ainsi que l'organigramme.

Le but est d'encourager la participation des nouveaux membres aux AG et aux élections à venir, de faciliter leur engagement futur dans des responsabilités institutionnelles à la SPP.

Noëlle Franck transmet également aux responsables d'activités de la SPP, les noms des nouveaux collègues qui pourraient et souhaiteraient participer : COPEA, « St Anne », « Socio pro. » « RFP », « séminaire d'écriture »

Nous pensons que cet accueil, important, devrait trouver une place et une reconnaissance institutionnelle, statutaire, indépendante de la CS. Ainsi il pourrait s'étoffer, et se pérenniser.

La confusion qui n'a jamais cessé d'exister entre CS, CST, SS, le manque de participation passé des membres, attire notre attention sur la nécessité de reconsidérer la légitimité de leur existence respective, et de leurs fonctions. ***Les « Brunchstormings » ont fonctionné comme un mixte entre CS, CST, plateforme d'information et de discussion, et en cela ont attiré à chaque fois nos collègues.***